



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20241002-202410D058-DE
Date de télétransmission : 02/10/2024
Date de réception préfecture : 02/10/2024
N° 202410D058

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
1^{er} Octobre 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 19
Absents : 8
Votants : 27

Date de la
convocation :
**25 Septembre
2024**

Domaine
Finances
Publiques
Pour : 27
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 1^{er} Octobre, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL - I. DUBOIS - A. MARTIN - M. MACON - E. JACQUAND - C. VALET - J. BERTHET - A. DUPERRIER - D. FROMENTIN - L. VIOLA - F. JANET - S. ROGNARD - S. GUEDON - D. SEBAI - J. LIENHARDT - F. CANARD - S. BAUDIN - P. NOBLET

ABSENTS :

M. BIELOKOPYTOFF a donné pouvoir à P. LARRIEU
V. PEYROL a donné pouvoir à I. DUBOIS
D. VENET a donné pouvoir à M. MACON
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M. A. ROUX a donné pouvoir à F. MARECHAL
J. SAINT PIERRE a donné pouvoir à D. FROMENTIN
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER
C. SEMINARA a donné pouvoir à E. JACQUAND

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET COMMUNE

Madame Isabelle DUBOIS, adjointe aux finances expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'adopter la décision modificative n°2, section fonctionnement et investissement, du budget Commune, selon les modalités suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60621-020 : Fournitures non stockées - Combustibles	5 727.10 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	5 727.10 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-68126-020 : Dotations aux amortissements des frais d'émission des emprunts	0.00 €	2 789.44 €	0.00 €	0.00 €
D-68128-020 : Dot. aux amort. des charges exceptionnelles différées	0.00 €	11 845.57 €	0.00 €	0.00 €
R-777-020 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 534.35 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	14 635.01 €	0.00 €	10 534.35 €
D-673-211 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	1 626.44 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	1 626.44 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	5 727.10 €	16 261.45 €	0.00 €	10 534.35 €
INVESTISSEMENT				
D-13911-020 : Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	0.00 €	1 492.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13913-020 : Subv. inv. actifs amort. - Départements	0.00 €	2 443.58 €	0.00 €	0.00 €
D-139151-020 : Subv. inv. actifs amort. - GFP de rattachement	0.00 €	2 690.77 €	0.00 €	0.00 €
D-139158-020 : Subv. inv. actifs amort. - Autres groupements	0.00 €	2 061.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13918-020 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0.00 €	1 847.00 €	0.00 €	0.00 €
R-4818-020 : Charges à étaler	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 635.01 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	10 534.35 €	0.00 €	14 635.01 €
R-1313-331-421 : CENTRE SOCIAL	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 645.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 645.00 €
D-2152-240-020 : VOIRIES	0.00 €	16 745.66 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	16 745.66 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	27 280.01 €	0.00 €	27 280.01 €
Total Général		37 814.36 €		37 814.36 €

La Commission Finances a émis un avis favorable en date du 24 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ **ADOpte** la décision modificative n°2 du budget Commune dont le contenu est annexé à la présente délibération.

Le 1^{er} Octobre 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU